

Informations municipales

Plan local d'urbanisme (PLU)

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête conformément à l'article R123-19 du code de l'urbanisme **sont à disposition du public, en mairie, pour une durée d'un an** à compter de la date de clôture de l'enquête soit jusqu'au 15 novembre 2007.

Enquête publique

Demande d'autorisation présentée par la société TOTAL France en vue de modifier l'unité Aromatiques de sa raffinerie à FEYZIN. **L'enquête se déroulera pendant un mois du 2 avril 2007 au 2 mai 2007 inclus.** Toute personne intéressée pourra consulter le dossier en mairie de FEYZIN aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

Mr Claude FOURNIER, commissaire enquêteur, sera présent en mairie de FEYZIN les jours suivants :

- » lundi 2 avril 2007 de 9h à 12h,
- » vendredi 13 avril de 14h30 à 17h30,
- » lundi 16 avril de 14h30 à 17h30,
- » mercredi 25 avril de 9h à 12h,
- » mercredi 2 mai de 14h30 à 17h30.

Apprenons à accepter les mauvaises herbes

Nous voulons absolument faire de nos trottoirs, allées et jardins, des modèles paradisiaques de propreté mais la chasse systématique aux mauvaises herbes entraîne souvent une surconsommation d'herbicides. Quand nous désherbons à l'aide de produits chimiques, nous ne nous préoccupons pas des conséquences sur la faune, la flore, l'eau, l'air et la santé. Or, **les scientifiques tirent la sonnette d'alarme en démontrant que la pollution des eaux de surfaces et nappes phréatiques provient en partie du désherbage.**

Sont pointés du doigt tous les utilisateurs de pesticides dont font partie les collectivités locales.

Depuis 2000, la réglementation européenne retranscrite en droit français impose de plus en plus la réduction des quantités de produits à utiliser.

Que fait le Grand Lyon ?

Le Grand Lyon, s'étend sur 57 communes de la région lyonnaise et comprend 1 200 000 habitants environ. Parmi ses compétences, il assure le nettoyage des voies et espaces publics communautaires.

Au travers de son Agenda 21*, le Grand Lyon s'engage à limiter l'utilisation des pesticides en favorisant le désherbage raisonné. A cet effet, **il a été décidé de supprimer le traitement préventif qui consistait à répandre sur l'ensemble des espaces communautaires un produit anti-germinatif** afin de prévenir l'apparition des mauvaises herbes.

Seul le traitement curatif subsistera par l'application du produit dès l'apparition de la plante. Il s'agit, donc, d'un traitement plant par plant et non en masse afin de limiter l'utilisation des produits polluants. Ce projet s'intègre entièrement à la politique de développement durable menée par le Grand Lyon. Pour cela, de nombreuses techniques sont testées.

D'abord testés en 2005 sur quelques secteurs, ce sont maintenant **44 désherbeurs thermiques au gaz** qui sont utilisés sur l'ensemble des 57 communes du Grand Lyon. En plus de son action respectueuse de l'environnement, cet outil a été adapté pour permettre une utilisation plus ergonomique par les agents de nettoyage : d'abord utilisé avec un système portatif dorsal, il a été très vite adapté sur un chariot compte tenu de son poids.

Ce type de traitement est très efficace sur les jeunes plantules, en milieu imperméable. En revanche, son action est limitée sur d'autres types d'herbes et de surfaces. C'est pourquoi, en plus de l'utilisation de ces désherbeurs thermiques, de nouveaux procédés sont à l'essai, comme le désherbage mécanique avec des balayeuses dotées de balais en métaux broyeurs.

Selon les caractéristiques des secteurs du Grand Lyon, **différentes méthodes seront appliquées à terme**. Cette démarche va forcément être progressive et va entraîner un changement de notre paysage urbain : il faudra apprendre à accepter de vivre en cohabitation avec les brins d'herbes sauvages. Mais est-ce vraiment si inesthétique et dramatique ?

Une campagne de communication pour accompagner ce projet :

Une plaquette d'information sur le désherbage complète la collection des guides pratiques du Grand Lyon que vous pouvez télécharger sur le site Internet : www.grandlyon.com

* L'Agenda 21 est un programme pour le 21^{ème} siècle, composé de quelques 86 actions destinées à réaliser l'équilibre entre développement économique, respect de l'environnement et équité sociale.

Quelques chiffres qui font réfléchir....

- La France est le 1^{er} producteur et consommateur européen de pesticides et le 2^{ème} au niveau mondial,
- Il suffit d'1 gramme de pesticide déversé au bord d'un ruisseau pour provoquer une pollution sur 10 km !
- Les recherches évaluent à moins de 1% la part des pesticides qui entre en contact avec l'organisme ciblé !
Ce qui veut dire que 99 % des substances déversées se disperse inutilement dans notre environnement....

Et si nous apprenions à accepter les « mauvaises herbes » ?

Café citoyen

Elections : présidentielle 2007 1^{er} et 2^{ème} tour, législatives.

Comment se construit-on une conviction ?

Vous êtes invités à débattre le :

- » vendredi 20 avril à 20h au Duplex café à Solaize (à l'angle de la place) avec **Barbara Gibs Bernard**, journaliste à Radio France International.

Annonces

» Estelle, 21 ans, je suis étudiante en licence de science de l'éducation et sociologie à l'université. J'ai de l'expérience avec les enfants étant donné que je travaille dans une école maternelle (cantine périscolaire). Je cherche **enfant à garder le mercredi et vacances de Pâques**. Tél. : 06 67 44 03 74.